

## SÉANCE DU MARDI 2 JUILLET 2002

### Mise en œuvre des programmes-cadres 2002-2006 (recherche)

Piétrasanta (Verts/ALE). - Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, Madame le rapporteur, mes chers collègues, le groupe des Verts/Alliance libre européenne a ardemment souhaité que la mise en œuvre du programme-cadre soit simplifiée et, pour tout dire, humanisée. Le rapport de Mme Quisthoudt-Rowohl, que je tiens à remercier sincèrement pour sa disponibilité et les dispositions pleines de bon sens qu'elle a retenues au sujet des règles de participation, nous met sur la bonne voie. Je souligne que pour la première fois dans le programme-cadre, les pays candidats à l'adhésion vont jouir de droits équivalents à ceux des États membres, des organisations de coopération scientifique européenne et des pays associés vont pouvoir participer sur le même pied que les entités établies dans les États membres.

Je me réjouis aussi de voir que les organisations des pays tiers pourront pleinement participer aux actions du programme-cadre. Ceci est particulièrement important pour notre groupe qui souhaite intensifier la recherche avec les pays en voie de développement et ceux de la région méditerranéenne et de l'Amérique latine. Compte tenu des nouvelles dispositions de gestion - apportées notamment par les nouveaux outils - il sera certainement nécessaire d'optimiser le fonctionnement au cours de la mise en œuvre de ce programme en se gardant toutefois d'opter pour des procédures formelles de conciliation. À ce propos, nous remercions le Conseil, en la personne de M. Marimon, qui s'est beaucoup occupé de cette question, d'avoir accédé à notre proposition destinée à accélérer les choses. C'est pourquoi nous serons heureux d'entretenir des contacts réguliers avec le Parlement et la Commission, ce qui sera tout à fait possible grâce à la compétence bienveillante de M. Busquin, et notamment pour une mise à jour éventuelle lors des évaluations à mi-parcours en 2004.